

## RÈGLEMENT – TIRAGE AU SORT « CAMPAGNE PROMOTIONNELLE MEET HELENA »

1. Entité organisatrice. L'organisateur de cette campagne promotionnelle est la société Voyages eDreams, SL - Actionnaire Société (ci-après «eDreams»), établie au World Trade Center Nord, Moll de Barcelona, 6e étage, 08039 Barcelone, Espagne et au CIF B61965778.
2. Lieu et Date. La campagne promotionnelle se déroulera sur la page Youtube <http://www.youtube.com/edreams> (ci-après «Youtube»), à partir du 5 Octobre, 2015, 12:30, jusqu'au 15 Octobre, 2015, à 15h00 (ci-après la «période promotionnelle»). Le tirage au sort aura lieu au siège social de eDreams, à 15h30 heures le 15 Octobre 2015.
3. Qui peut participer à ce concours. Toute personne qui remplit les conditions suivantes : (1) être âgé d'au moins de 18 ans, (2) être résident en Allemagne, Espagne, France, Portugal ou Royaume-Uni, et (3) être abonné à la page Youtube eDreams (ci-après les «Participants»). Les partenaires, employés et les familles immédiates de ceux-ci ne peuvent pas participer au tirage au sort. La participation est gratuite.
4. Comment participer. Les participants doivent accéder à la vidéo "Meet Helena" dans l'une des langues qui seront disponibles sur la chaîne YouTube d'eDreams. Les participants pourront répondre à des questions dans la partie réservée aux commentaires tout au long de la période de jeu. Il y a aura en tout 4 questions. Pour chaque question répondue correctement les participants obtiendront une chance supplémentaire dans le tirage au sort. Le nombre maximum de chances au tirage au sort est de 4 (1 par question). Le gagnant sera tiré au sort parmi tous les participants grâce à un outil informatique permettant de générer des combinaisons aléatoires.

5. Seules les réponses en relation avec le thème proposé par la société organisatrice seront acceptées. Les réponses obscènes, qui pourraient endommager l'intégrité morale des utilisateurs ou contenant dans sa description insultes ou propos diffamatoires être supprimés pourront à la discrétion de la société organisatrice. Il est également obligatoire de respecter la charte communautaire de Youtube. Tous les participants qui ne respectent pas ces exigences seront disqualifiés.
6. Description des lots : Le prix se compose de 3 bons d'achat d'une valeur de 100€ chacun et d'un bon d'achat de 500€ valable uniquement sur la rubrique vol du site Edreams.

La valeur totale de ces 4 lots est de 800 € (correspondant au montant total des 4 bons d'achat)

Conditions d'utilisation des bons d'achat :

Les bons d'achat sont uniquement valables sur les sites web respectifs de (<http://www.edreams.es> / <http://www.edreams.pt> / <http://www.edreams.de> / <http://www.edreams.co.uk> / <http://www.edreams.fr>). Ils ne sont valables qu'une fois, ne sont ni cumulables, ni remboursables et ne peuvent être échangés de quelque façon que ce soit. La date limite d'utilisation est le 31 Décembre 2015.

7. Communication auprès du gagnant. Le ou les gagnants seront annoncés sur la page Youtube d'eDreams le 15 Octobre. Par la suite les gagnants recevront les conditions du lot via courrier électronique. Si au bout de 10 jours ouvrés le gagnant ne s'est pas manifesté eDreams se réserve le droit d'attribuer le lot au gagnant suivant. Si le gagnant suivant ne s'est pas manifesté au bout de 10 jours ouvrés le lot sera considéré comme annulé.
8. Le participant autorise la publication de son nom complet sur le site Web de eDreams et sur les différentes Youtube eDreams pendant les trois mois suivant le tirage.
9. Protection des données. En conformité avec la loi 15/1999 de protection des données personnelles (la Loi), les participants sont informés que les données personnelles fournies à l'occasion de leur participation à ce jeu seront conservées dans un fichier de données



601 World Trade Center N. PL6  
Moll de Barcelona s/n  
08039 Barcelona, Spain

T. +34 93 508 85 58  
F. +34.93 508 89  
w.edreams.com

personnelles des utilisateurs enregistrés, propriété la société organisatrice. Ces données seront utilisées dans le cadre du tirage au sort, et si nécessaire, de l'attribution et de l'envoi de communications commerciales concernant les services eDreams. Si vous le souhaitez, vous pouvez utiliser à tout moment vos droits d'accès, de rectification, d'opposition et d'annulation de ces données en écrivant au gestionnaire : Vacaciones eDreams, SL -. Moll de Barcelona, World Trade Center Pl 6 , 08039 Barcelona, Espagne; [http://www.edreams.es/engine/call\\_center/ptica/](http://www.edreams.es/engine/call_center/ptica/).

10. La participation à ce tirage au sort implique l'acceptation des présentes règles. eDreams se réserve le droit de disqualifier tout participant qui fraude, modifie ou compromet le bon fonctionnement ou le fonctionnement normal et obligatoire de ce tirage au sort.

11. Loi applicable. Cette promotion est régie par la législation espagnole sur la consommation et les combinaisons aléatoires à des fins publicitaires. Toute réclamation relative au jeu devra être effectuée dans les 15 ouvrés à compter dans la date limite de participation au jeu.